ETAT JOURNALIER DE RECOUVREMENT DE LA TAXE DE SEJOUR 2021

Le logeur collecte la taxe de séjour lors du départ du client. Il doit remplir, dans l'ordre de départ des clients, l'état récapitulatif journalier ci-dessous. Cet état est arrêté chaque dernier jour du mois et doit être conservé par l'établissement afin de pouvoir compléter le tableau déclaratif qui sera adressé courant octobre.

Nom et Prénom ou structure:
Adresse :

Mois :

Date d'arrivée	Durée du séjour en nombre de nuits	Nombre de personnes taxées	Nombre de personnes exonérées	Nombre total de nuitées taxées *nbre de pers taxées X nbre de nuits*	Tarif par nuitée	Montant total
					calculé à l'aide du simulateur joint	
					TOTAL PERCU	